

Conseil Municipal du 17 octobre 2018

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Excusé(e)s : 2

Quorum : 6

Pouvoir : 0

Secrétaire de séance : Serge LARROQUE

Date de convocation : 09/10/2018

Le 5 septembre à 18h le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Denis REYNE. La séance est ouverte à 18h30

Noms prénoms	Présent	Excusé(e) procuration à	Noms prénoms	Présent	Excusé(e) procuration à
BELLOT NICOLE		X	LARROQUE SERGE	X	
BOYER ANDRE	X		MERINO OMBELINE	X	
CASTAING LAURENT		X	REYNE DENIS	X	
COLLOT SERGE		X	SADRAN ANNICK	X	
FRECHAUT CEDRIC	X		TERRADAS MADELEINE	X	
GABILLAUD STEPHANE		X			

Compte-rendu synthétique des décisions et/ou informations du Conseil Municipal mercredi 17 octobre 2018

N° ORDRE	DELIBERATIONS	DECISIONS
02 Délibération 41-2018	Délibération validation statuts SMABVO	Adopté à l'unanimité
03 Délibération 42-2018	Délibération approbation des modifications statutaires de la communauté de communes Convergence Garonne	Adopté à l'unanimité
04 Délibération 43-2018	Délibération opposition au transfert des compétences eau et assainissement collectif à la CDC Convergence garonne	Adopté à l'unanimité
05 Délibération 44-2018	Délibération institution redevance ordures ménagères au 1 ^{er} janvier 2019	Adopté à l'unanimité
06 Délibération 45-2018	Délibération décision modificative budget 2018 articles fêtes et cérémonies	Adopté à l'unanimité
INFORMATIONS		
01	Approbation compte rendu du 5 septembre 2018	Adopté à l'unanimité
07	Composition commission de contrôle liste électorale	La commission se compose de 3 personnes : un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau et à défaut le conseiller suivant, un délégué de l'administration et un délégué du TGI. Sont désignés membres de la commission : Madeleine TERRADAS, Monique GUERRA (délégué du TGI) et Geneviève DE MASFRAND (délégué de l'administration)

08	Projet intercommunal création d'une maison médicale	Monsieur le maire donne lecture de la lettre de Mr le maire de Paillet, à l'initiative du projet de création d'une maison médicale sur le secteur. Considérant le départ en retraite d'ici 2 ans de 2 médecins ne trouvant pas de successeur, ce projet permettrait de maintenir, voire d'augmenter l'offre de soins déjà déficitaire. Après débat le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet sous réserves du coût d'investissement et de fonctionnement
09	Préparation inauguration stèle et salle François GABILLAUD (samedi 27/10/2018 à 11h)	Rendez-vous fixé vendredi 26 octobre à 14h pour préparation de la manifestation.
10	<p>Divers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion état des lieux document d'urbanisme • Motion « Manifeste défendons nos territoires • Financement rond-point centre de secours BEGUEY 	<p>Monsieur le maire rend compte de la réunion qui s'est tenu ce jour à 15 h en présence du bureau d'études en charge du PLUI et du Président de la commission urbanisme de la CDC Convergence Garonne, Mr QUEYRENS. La carte communale actuellement en vigueur sera complètement refondue. Les zones réservées à l'urbanisation seront définies en application stricte de la réglementation et des prescriptions de l'ensemble des services associés. Des zones constructibles aujourd'hui pourront ne plus l'être dans le nouveau zonage. Les propriétaires souhaitant demander le classement de parcelle en zone U sont invités à déposer leur demande en mairie sous forme de courrier ou d'inscription sur le registre tenu à leur disposition. Toutes les demandes sont adressées au fur et à mesure au service urbanisme de la communauté de communes.</p> <p>Monsieur le maire donne lecture du manifeste concernant le projet de métropolisation de notre département, qui remet en cause la décentralisation et à terme entrainera la disparition des collectivités et des services de proximité. Le conseil municipal vote à l'unanimité cette motion.</p> <p>Monsieur le maire donne lecture du courrier de Mr le Maire de BEGUEY et de la délibération du conseil municipal de la commune de Loupiac qui refuse de participer au financement du rond-point comme cela avait été pourtant acté fin 2017 par toutes les communes concernées.</p>